Lycée polyvalent lycée des métiers Le Garros

Gers
académie
Toulouse
éducation
nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

BATIMENT



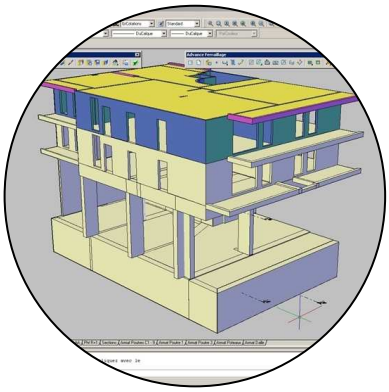
OBJECTIF DE LA FORMATION

Le titulaire du brevet de technicien supérieur « BÂTIMENT » est amené à exercer son métier dans les domaines du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception de solutions techniques jusqu'à la réception des ouvrages.
Il sait :
- concevoir des solutions techniques depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation
- concevoir, avec ou sans assistance numérique, le processus de réalisation d'un ouvrage
- valider et optimiser techniquement et économiquement la relation « ouvrage-procédés-matériaux », notamment dans le cas des interfaces entre gros œuvre et corps d'état secondaires et techniques
- piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité, la sécurité
- gérer un chantier, sur les plans humain, matériel, économique et environnemental
- apporter une réponse technique et économique à une demande

Il maîtrise l'utilisation de l'informatique à des fins de communication, de conception de solutions techniques (CAO, bibliothèques d'éléments standard, simulation des comportements et calculs), d'élaboration des procédés de réalisation (simulation des procédés, assistance aux méthodes de préparation de chantier, bases de données métier) et d'exploitation de logiciels spécialisés (gestion de chantier, calcul de devis, ...).

HORAIRES

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	1ère année	2ème année
CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	3H00	3H00
MATHEMATIQUES	3H00	3H00
ANGLAIS	2H00	2H00
SCIENCES PHYSIQUES APPLIQUEES	2H00	2H00
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE	2H00	2H00
ETUDE DES CONSTRUCTIONS	5H00	5H00
COORDINATION DE TRAVAUX	5H00	5H00
REALISATION DES OUVRAGES		
• BUREAU D'ETUDES	9H00	9H00
• TOPOGRAPHIE - LABORATOIRE	3H00	3H00
STAGE EN ENTREPRISE	8 Semaines	



CONDITIONS D'ADMISSION

Les élèves titulaires d'un baccalauréat, et en particulier :

- Bac STI2D
- Bac Professionnel du bâtiment
- Bac S

APRES LE DIPLOME

- Ce diplôme permet d'intégrer le monde professionnel dans des entreprises du secteur du bâtiment tant au niveau du chantier et que du bureau d'études.

- Poursuites d'études :
  - dans les universités par des licences professionnelles
  - dans des écoles d'ingénieurs (ENI, INSA, ISA-BTP Anglet, CUST Clermont Ferrand, ENISE Saint Etienne, IIT BTP Champagne Ardenne, …)
  - Classe Préparatoire spéciale BTS : ATS
  - Master Génie Civil
  - Ecole d'Architecture

1 bis rue Darwin BP 60529 32021 Auch cedex 9 Tél. 05.62.60.15.30 Fax. 05.62.63.18.59
Mail : 0320067Z@ac-toulouse.fr Site : http://le-garros.entmip.fr